**Juge Janice L. leMaistre**

Madame la juge Janice E. leMaistre a été nommée à la Cour d’appel du Manitoba le 19 juin 2015.

Madame la juge leMaistre a fréquenté l’Université du Manitoba, où elle a obtenu un baccalauréat ès arts (1988) et un baccalauréat en droit (1991). Elle a été admise au Barreau du Manitoba en 1992 et elle a travaillé au ministère de la Justice du Manitoba pendant 14 ans, principalement dans le domaine de la violence conjugale et de la maltraitance d’enfant.

En 2006, la juge leMaistre a été nommée à la Cour provinciale du Manitoba et, en 2009, elle a été nommée juge en chef adjointe de ce tribunal.

À titre d’avocate, elle a été activement engagée en éducation juridique. Une fois devenue juge, elle a poursuivi cet engagement par l’élaboration et la présentation de programmes éducatifs, notamment sur la violence conjugale, les compétences en salle d’audience et la Charte canadienne des droits et libertés. Elle a également coédité un ouvrage intitulé *What’s Law Got To Do With It?: The Law, Specialized Courts and Domestic Violence*.

Tout au long de sa carrière, elle a participé à l’élaboration d’un certain nombre d’initiatives clés dans le système de justice pénale, dont le projet de gestion initiale des causes de violence familiale qui a obtenu le Prix d’excellence du service public décerné par l’ONU et la médaille d’or du Prix pour gestion innovatrice de l’Institut d’administration publique du Canada. En 2005, la juge leMaistre a reçu le Prix d’excellence du service au Manitoba pour le leadership.